

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****COMITÉ EXÉCUTIF DU 5 MAI 2022**

**Saguenay, le vendredi 6 mai 2022** – Le comité exécutif de la Ville de Saguenay s’est réuni hier. Lors de cette rencontre, les élus ont attribué le contrat de réfection du poste de pompage PPELB-02 de l’arrondissement de La Baie. C’est l’entreprise baie-riveraine Construction CR qui a remporté l’appel d’offres au montant de 3 727 185\$.

Le comité exécutif a également accordé le contrat de conception et de construction de pumphtracks pour une valeur totale de 758 524\$. Ces infrastructures de vélo de montagne seront aménagées dans le parc des Érables, le parc Central, le parc des Peintres et le parc de la Colline.

Les élus ont aussi accordé le contrat de réparation des trottoirs du pont Nelson, qui traverse la rivière aux Sables, à SDH construction Inc. pour un montant de 799 030\$. Ils ont également accordé le contrat de réfection de bordures et de trottoirs, pour l’arrondissement de la Baie, à Inter-Cité Construction LTÉE de Chicoutimi pour un montant de 402 268\$.

Finalement, la Ville ira de l’avant avec l’acquisition et l’installation de modules de jeux dans huit parcs de Saguenay. Les Industries Simexco Inc ont obtenu le contrat de la nouvelle tyrolienne du Parc de la Rivière-du-Moulin pour un montant de 24 913\$. Les Équipements récréatifs Jambette Inc., pour leur part, ont obtenu le mandat de modules de jeux pour des clientèles de 18 mois à 12 ans dans le parc de Saint-Exupéry, le parc de la Colinette, le parc Villeneuve, le parc des Eaux-Vives et le parc du Foulon pour un total de 327 203\$. Finalement, l’entreprise Tessier récréo-parc a remporté l’appel d’offres pour l’installation d’une pyramide de corde dans le parc Sainte-Marie pour un montant de 184 999\$.

-30-

**Source :**

Mikaël Beauchemin

Attaché de presse – Cabinet de la mairesse de Saguenay

[mikael.beauchemin@ville.saguenay.qc.ca](mailto:mikael.beauchemin@ville.saguenay.qc.ca)

418 818-3476